



**3<sup>ème</sup> CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE**  
**PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE**  
**2021-2026**



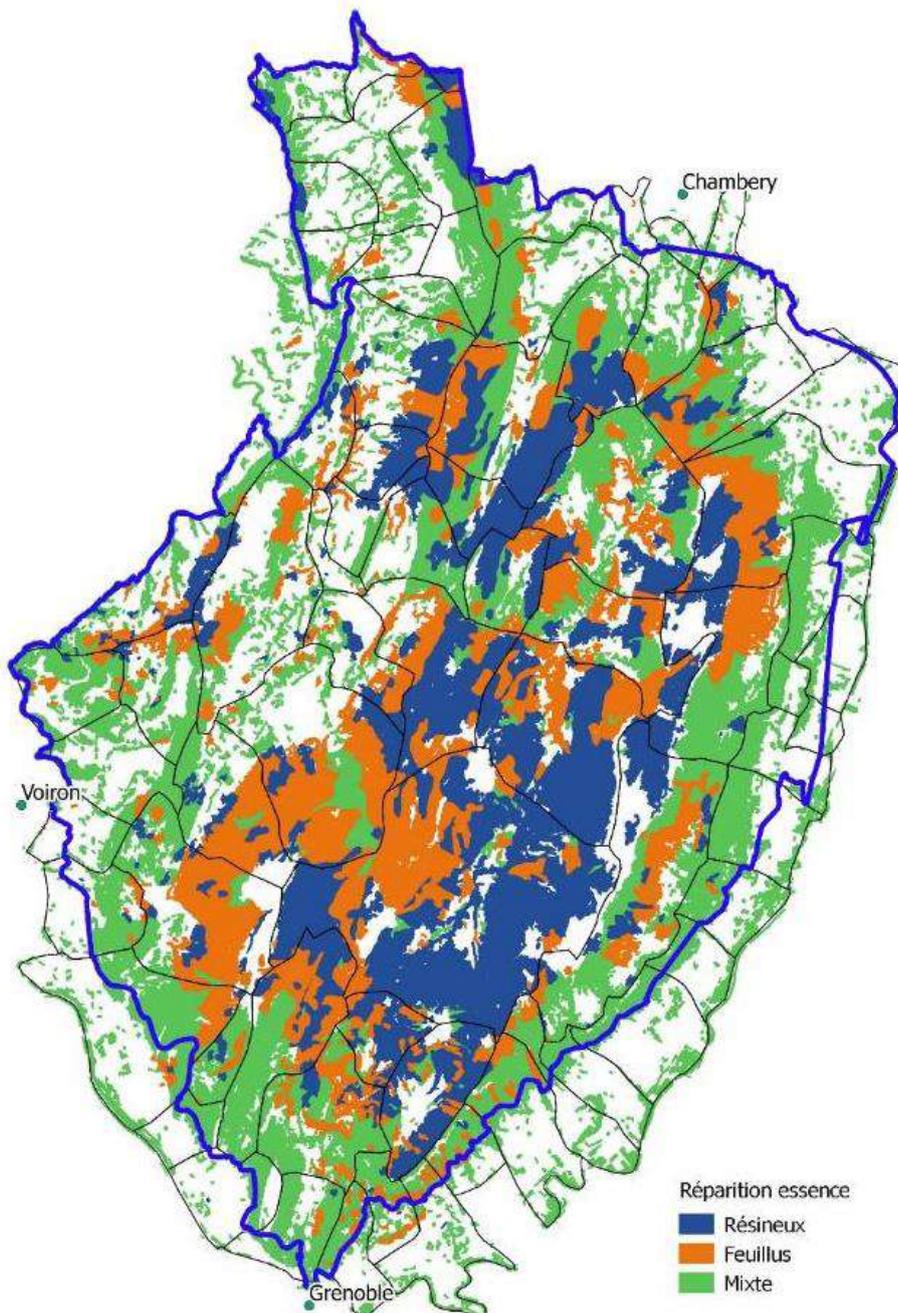
Concertation menée par :



Avec l'appui de :



# Diagnostic



La Chartreuse est un **massif très forestier (54 000 ha, soit 55 %)**, en particulier sa zone de cœur qui est plus montagneuse. Les conditions lui confèrent une **bonne productivité forestière**. Les **feuillus prédominant** les peuplements forestiers (37 %), sur les zones de piémont du pourtour cartusien principalement. Le cœur est plutôt occupé par une forêt résineuse (32 %), voire mélangée (31 %) selon l'altitude, qui a une forte valeur productive.

La gestion traditionnelle pratiquée est la **futaie irrégulière**, bien que des futaies régulières ou bien des taillis soient présents.

**Forêt diversifiée, très présente, en gestion traditionnelle en futaie irrégulière.**

Concernant les conditions climatiques, la Chartreuse est un massif qui connaît **d'importantes précipitations (entre 1500 et 3000 mm/an !)** du fait de sa localisation en bordure alpine nord-ouest. Le territoire bénéficie d'une **répartition relativement régulière des précipitations** sur l'année.

D'un point de vue thermique, la **température annuelle moyenne est inférieure à 10 °C**. Ceci s'explique par une forte saisonnalité, marquée par **des hivers très rudes et des étés frais** (rafraîchis par les précipitations fréquentes). Cependant, les effets de versant ajoutent une certaine disparité à ces données.

Des évolutions du climat se notent déjà : **baisse de l'enneigement** (64 cm en 50 ans au Col de Porte), et **augmentation de 1,9 °C** des températures en 50 ans. Les étages collinéen et montagnard risquent d'être les plus touchés par le réchauffement climatique. Une des conséquences est l'allongement de la période de végétation des arbres.

Les prévisions pour le climat, plus ou moins pessimistes, indiquent des résultats différents. La tendance sera forcément à la hausse, et peut-être un gain de 2 °C d'ici 60 ans.

**Climat frais et humide à forte saisonnalité.**

**Mais un changement climatique menaçant avec des effets déjà très marqués !**

La forêt est **multifonctionnelle**, ce qui signifie qu'elle se trouve à l'interface de nombreuses activités, et par conséquent de nombreux enjeux.

Même si la forêt de Chartreuse a une forte proportion que l'on pourrait considérer comme forêt de production, la totalité de **la production annuelle forestière et loin d'être prélevée**. Les facteurs limitants déjà exposés en sont la cause. Cela permet d'un autre côté d'avoir des îlots de senescence sur le massif. Cependant, les parcelles étant inégalement accessibles, il est probable que la demande en bois se concentre sur les plus faciles d'accès, creusant alors les différences. On constate aussi une **forte pression sur les classes de diamètres moyennes** et leur absence de plus en plus marquée, du fait de l'automatisation des unités de sciage. Un **décalage entre l'offre et la demande** de bois s'effectue donc d'année en année. Heureusement, l'AOC permet de valoriser une partie des (très) gros bois.

La gestion forestière se doit d'être **respectueuse de la biodiversité**. Le maintien de bois mort, d'îlots de senescence, et la gestion de la lumière sont des paramètres importants pour garantir l'accueil de ce patrimoine vivant. Le choix des périodes d'exploitation et de travaux a aussi son importance. La **régulation des eaux en qualité et en quantité** est une des autres fonctions de la forêt. **Protéger les captages** et leurs périmètres rapprochés est fondamental. La connaissance de leur emplacement est donc un enjeu fort. Le massif doit aussi satisfaire **une forte fréquentation**, d'activités en fort développement et de plus en plus variées. Lorsque la réglementation de base n'est plus respectée, cela devient problématique et engendre **des conflits avec la filière**. Cette proximité de la Chartreuse avec le monde urbain occasionne des **attentes sociétales fortes**, concernant **la fréquentation, la biodiversité ou les paysages**.

**Exploitation : de la marge (prélèvements bien inférieurs à la production) ; trop (?) forte pression sur les MB et sur les secteurs accessibles.**

**Environnement : biodiversité patrimoniale ; intérêt des îlots et du bois mort ; enjeu fort autour des captages.**

**Public : accueil de plus en plus important ; conflits fréquents ; attentes fortes en termes de paysage, tranquillité et biodiversité.**

L'aspect paysager est pour l'instant peu touché du fait de la gestion en futaie irrégulière, bien que des coupes rases existent quand même. Cependant, **l'état des chemins est plus problématique** car ils ne sont pas systématiquement remis en forme par les ETF. Il faut également **être vigilant sur des secteurs sensibles comme les captages d'eau potable**, où un manque d'information ou une négligence peut rapidement poser de gros problèmes.

L'excellente productivité des forêts de Chartreuse permet une sylviculture tournée principalement vers la **production de bois d'œuvre** (charpente notamment). Spécificités de la production : gros diamètres, régularité des cernes et rectitude, fortes hauteurs, croissance élevée. La géographie impose la plupart du temps un **abattage manuel** respectueux qui s'ancre dans la tradition. Les bois sont donc souvent transformés en **sciages massifs pour le secteur construction**.

Le territoire a la chance d'accueillir une filière forêt-bois complète et fonctionnelle. Cela commence par des **gestionnaires forestiers**, publics comme l'ONF ou bien privés. Leur nombre semble relativement stable.

Les **entreprises de travaux forestiers** sont dans une configuration un peu différente, connaissant une **baisse d'effectifs** liée au manque d'attrait pour ces professions. Les travailleurs venant de l'Est viennent alors compléter les rangs des ETF locaux par manque de personnel. On recense environ **30 entreprises** (pour 50 personnes) ayant cette activité, dont 80 % n'ont pas de salarié (chose très fréquente chez les ETF). Ce sont des métiers très touchés par le **travail saisonnier et la double activité**.

La première transformation du bois regroupe **10 scieries** travaillant encore de manière artisanale. Même si elles restent de **petites entreprises**, leurs dimensions fluctuent entre 1 et 10 personnes y travaillant, pour un chiffre d'affaire de 15 k€ à 1,6 M€. Ce sont souvent des **structures familiales qui emploient au total 35 salariés**. Une connaissance fine du massif et de ses bois, venant de ce savoir-faire traditionnel et transmis, liée à des arbres d'excellente qualité permet une valorisation optimale des grumes et la réalisation de **pièces aux dimensions et caractéristiques remarquables** (prouvées par des tests réalisés en sortie de chaîne). Un certain nombre est reconnu par l'AOC. Même si les scieries sont encore présentes sur le massif, **elles souffrent de la concurrence et de l'industrialisation** qui pousse les unités à s'agrandir et fait fermer les petites scieries. Les particularités des bois de Chartreuse leur ouvrent encore un marché intéressant, mais qui se réduit avec le temps et la **démocratisation des charpentes industrielles et du bois reconstitué**. Mais le secteur de la **première transformation du bois est en difficulté**. Deux scieries ont récemment fermé leurs portes en Chartreuse, et le nombre d'emploi est aussi en baisse.

L'aval de la filière est représenté par une **soixantaine d'entreprises de charpente et d'ossature**, secteur dynamique et attractif avec **230 emplois locaux** qui en découlent. Les caractéristiques de la filière locale font que ces entreprises sont spécialisées dans l'usage de bois local et massif, ce qui en fait une singularité également.

Il existe un **lien fort entre les bûcherons, les scieurs et les charpentiers** sur le massif. Le secteur aval est bien représenté et **les entreprises arrivent à se moderniser** pour rester compétitives et concurrentielles. Néanmoins, il est **difficile de lutter contre l'usage de plus en plus fréquent des bois reconstitués et collés**, qui se fait au détriment du bois massif.

Bois d'œuvre d'excellente qualité, tradition construction.

Filière complète : gestionnaires ; 30 ETF pour 50 emplois (précarité, effectifs en baisse, dangerosité) ; 10 scieries pour 35 emplois (petite taille, familiales, artisanat, bon savoir transmis, souffrent beaucoup de la concurrence) ; 60 entreprises aval pour 230 emplois (entreprises spécialisées et qui s'adaptent, concurrence forte tout-de-même).

Une filière encore bien connectée bien que fragilisée, avec une forte spécificité (cf AOC).

Afin de valoriser les bois du massif et les savoir-faire de la filière, le CIBC a été créé afin de développer l'**AOC Bois de Chartreuse**, reconnu par l'INAO. Il regroupe au sein de **trois collègues** les représentants des différents maillons de la filière.

Une AOC bois est une **grande première dans le monde** et sa mise en œuvre a été un réel défi, qui a au final permis la **structuration d'une filière forte et singulière**. Il s'agit d'un bois de **haute qualité** et résistant, **biosourcé et respectueux** de l'environnement, à la **traçabilité** garantie, et qui est **sain** pour l'usage dans l'habitat (pas de colle).

Spécificité, valorisation et structuration.

Nombreux atouts (traçabilité, qualité, respect environnement)

La forêt publique est fortement présente en Chartreuse (46 % des forêts) en comparaison de la moyenne régionale ou nationale. La forêt domaniale de la Grande Chartreuse compte pour beaucoup puisqu'elle est la plus grande forêt domaniale des Alpes du Nord. L'ensemble des forêts publiques génère une activité sylvicole assez élevée avec une **production annuelle de 40 000 m<sup>3</sup>**. Quant à elle, la **forêt privée représente 23 000 ha**, dont environ 6 700 sont **organisés par les deux GSC** (Groupement des sylviculteurs de Chartreuse – Isère et Savoie) regroupant au total **plus de 600 propriétaires**. Le CRPF est aussi très actif sur le massif et participe à l'animation, notamment pour ce qui est de la desserte forestière. Même avec une bonne structuration des acteurs de la forêt privée, il reste **difficile de faire du regroupement** et les propriétaires voulant vendre leurs parcelles n'ont en général **pas la possibilité de le faire**.

La forêt privée est très morcelée (1,49 ha/propriétaire), bien plus que la moyenne régionale. Presque **18 000 propriétaires se partagent 65 000 parcelles**, d'une taille moyenne de 0,4 ha. Un réel **problème d'indivision** concerne presque la moitié des propriétés sur le massif. L'âge des propriétaires est généralement assez élevé, rendant difficile leur mobilisation. Ces facteurs freinent donc la **gestion forestière et même la création de desserte**.

Haut **taux de forêt publique (46 %)** produisant beaucoup (40 000 m<sup>3</sup>).

Forêt privée plutôt **bien organisée** (GSC avec 600 propriétaires) mais **très morcelée** (1,49 ha/prop. pour une taille de parcelle moyenne de 0,4 ha), **problème d'indivision et difficultés pour vendre**.

La topographie du massif implique une **difficulté d'accessibilité**, en particulier pour la zone de cœur du PNR où l'enjeu de production est fort. L'utilisation massive du tracteur forestier demande un fort maillage de desserte (1,5 km de route et 5 km de piste par 100 ha idéalement) **qui n'est pas encore atteint en Chartreuse**, malgré des investissements et des progrès notables depuis quelques décennies. Il resterait encore une centaine de km de route et à peu près autant de pistes à créer. **L'accessibilité est un fort enjeu** puisqu'elle rend les forêts plus facilement exploitables, et permet de **sortir plus de volumes pour moins de frais d'exploitations**. Il faut aussi considérer les points noirs qui gênent la sortie des bois, l'urbanisme prenant de moins en moins en compte les enjeux de la forêt et la circulation des grumiers...

Un **bon réseau de places de dépôt** (1 200 recensés, soit 1 pour 30 ha) a été développé en Chartreuse mais celles-ci sont souvent **proches des habitations** et peuvent causer des conflits avec les habitants.

Beaucoup **d'investissements** pour la desserte mais **loin d'être suffisant**.

Attention aux **points noirs** !

Bon **réseau de places de dépôt (1 200)** mais **proches des villages**.

Les ENR sont en **plein développement** et le bois énergie est intéressant. Attention à bien estimer la ressource pour en calculer **les possibilités de développement du bois énergie**. Une opportunité existe sur le feuillu qui est très peu utilisé en bois d'œuvre et qui pourrait trouver ainsi plus de débouché. Le bois énergie sur le territoire représente **77 % de la production d'ENR (100 GWh/an)**, principalement pour le **chauffage domestique au bois**, mais aussi par le biais des **78 chaudières collectives**.

Les feuillus sont **peu exploités sur le massif** malgré une surface importante de 20 500 ha. Ceci est en partie dû à la **quasi absence de transformateurs de feuillus**. Les essences sont des hêtres, érables et frênes principalement. Le principal débouché reste donc **le bois de chauffage**, qui rend intéressantes les forêts de feuillus et qui est une énergie renouvelable. Attention à la qualité du bois bûche qui peut être responsable d'une importante pollution ! Il faut en effet **bien le sécher** pour réduire la consommation et améliorer la qualité de l'air. **Changer les vieilles installations domestiques** permettrait de diviser par deux la consommation.

**Grenoble et Chambéry consomment de plus en plus de bois énergie** (environ **180 000 tonnes** en 2016), et la ressource de Chartreuse ne pourra pas forcément suivre une trop forte augmentation de la demande. Les **contraintes d'exploitations causent pour l'instant un désintérêt** des gros acheteurs pour la plupart des forêts du massif. Le territoire est tout-de-même pourvoyeur de bois énergie avec ses **2 plateformes de stockage** (+2 à proximité du massif).

Première ENR sur le territoire (**77 %**), **opportunité pour le feuillu peu exploité**.

**Séchage du bois bûche et ancienneté des appareils** posent problème.

Attention à la **capacité de la ressource** (grosses unités sur Grenoble et Chambéry), **prix peu compétitifs** par rapport aux vallées, **contraintes d'exploitation**.

Mais malgré tout, **activité BE développée**.

---

Bien que l'entité PNR permette une cohésion à l'échelle du territoire en matière de politique de développement durable, le massif n'en reste pas moins **composé de nombreux EPCI**. La plupart ont une **politique forestière engagée**, et la démarche Forêt Horizon 2030 à laquelle le PNR participe vise à uniformiser les grandes orientations à l'échelle d'un vaste territoire couvrant la moitié de l'Isère. Le **CD 38 est aussi très engagé** et tente d'aider au maximum la filière forêt-bois mais avec **des moyens qui restent modestes**.

Des liens se créent petit à petit à **échelle interterritoriale**, que ce soit avec les **agglomérations** aux portes de la Chartreuse ou même avec les **massifs environnants**. L'idée est de **réfléchir à une politique plus globale**, et favoriser le **partage d'expérience**. Les priorités d'action sont l'information du grand public et des acteurs de la filière, l'innovation, la valorisation de la forêt et de ses services, ou encore penser la forêt de demain au regard du changement climatique.

---

**PNR structurant, mais nombreux EPCI. Forte volonté politique pour la forêt et CD 38 engagé malgré des moyens modestes.**

**Liens interterritoriaux en développement.**

---

La gestion des forêts publique revient à **l'ONF**, quand celle des forêts privée peut être faite par le **propriétaire**, une **coopérative**, un **expert indépendant**, ou sur les conseils du **CRPF**...

Le **CRPF** a un rôle **d'animation pour la réalisation de desserte forestière**, en lien étroit avec les ASA. La **Chambre d'agriculture** intervient sur **les problématiques de massification de chantiers**. Le **groupement de sylviculteurs** a aussi un rôle **fédérateur et formateur** pour les propriétaires privés. **L'Association des communes forestière** fédère quant à elle les collectivités pour les **représenter**, les **former** et les **accompagner** dans leur politique forestière.

---

**Multiplicité d'acteurs bien organisés avec des missions bien définies.**

# BILAN

## CFT 2015-2020



**BOURSE FONCIÈRE forestière**  
Pour vendre, acheter ou échanger des parcelles en Chartreuse

Le site des propriétaires et professionnels de la filière forêt-bois :  
**Un outil pour vous aider dans vos démarches.**

[www.laforetbouge.fr/auvergne-rhonealpes/chartreuse](http://www.laforetbouge.fr/auvergne-rhonealpes/chartreuse)

Logo La Forêt Bouge

**Vis ma vie de Bûcheron EN CHARTREUSE**

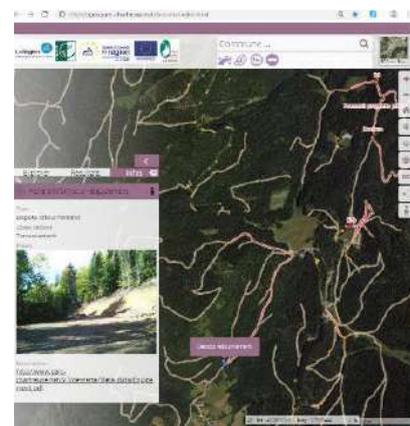
Union générale et associative

À la rencontre des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière

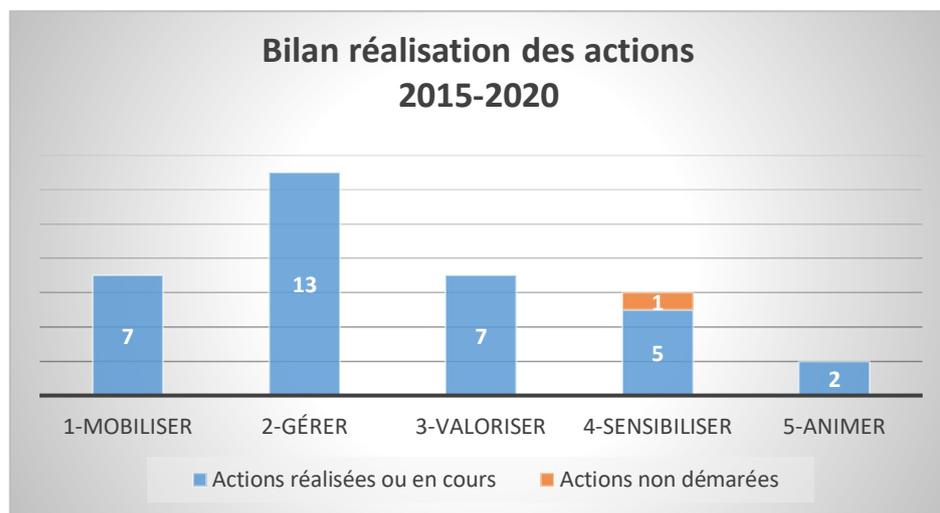
Célébrez avec nous la pose d'un bûcheron, le temps d'une matinée ou d'un horaire sur le temps d'un après-midi

**Les jeudis 18 et 25 juillet / 1<sup>er</sup>, 8, 22 et 29 août 2019**

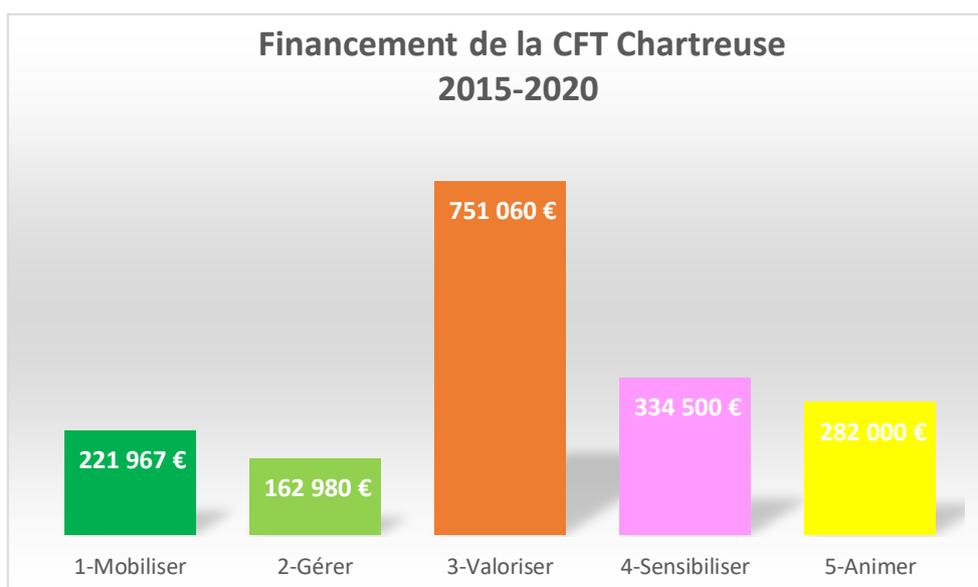
Informations / inscriptions :  
Office de Tourisme Chartreuse  
Tél. : 04 78 88 92 09  
chartreuse@chartreuse-tourisme.com / www.chartreuse-tourisme.com



- 35 actions
- Axe 2 avec de nombreuses actions
- 1 actions non réalisée



- Enveloppe totale: 1 752 507€
- Une enveloppe conséquente sur l'axe 3
- Un axe 1 sous représenté (mais investissement dessert non comptabilisé)
- Du temps d'animation à répartir



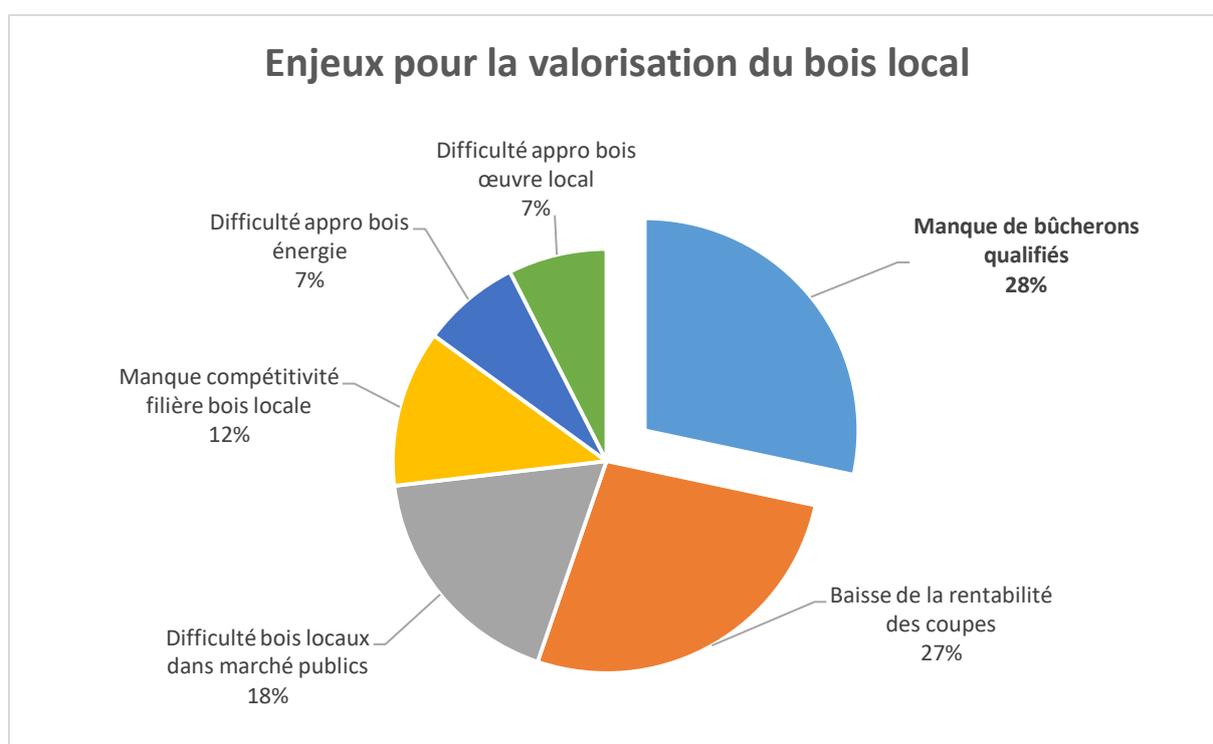
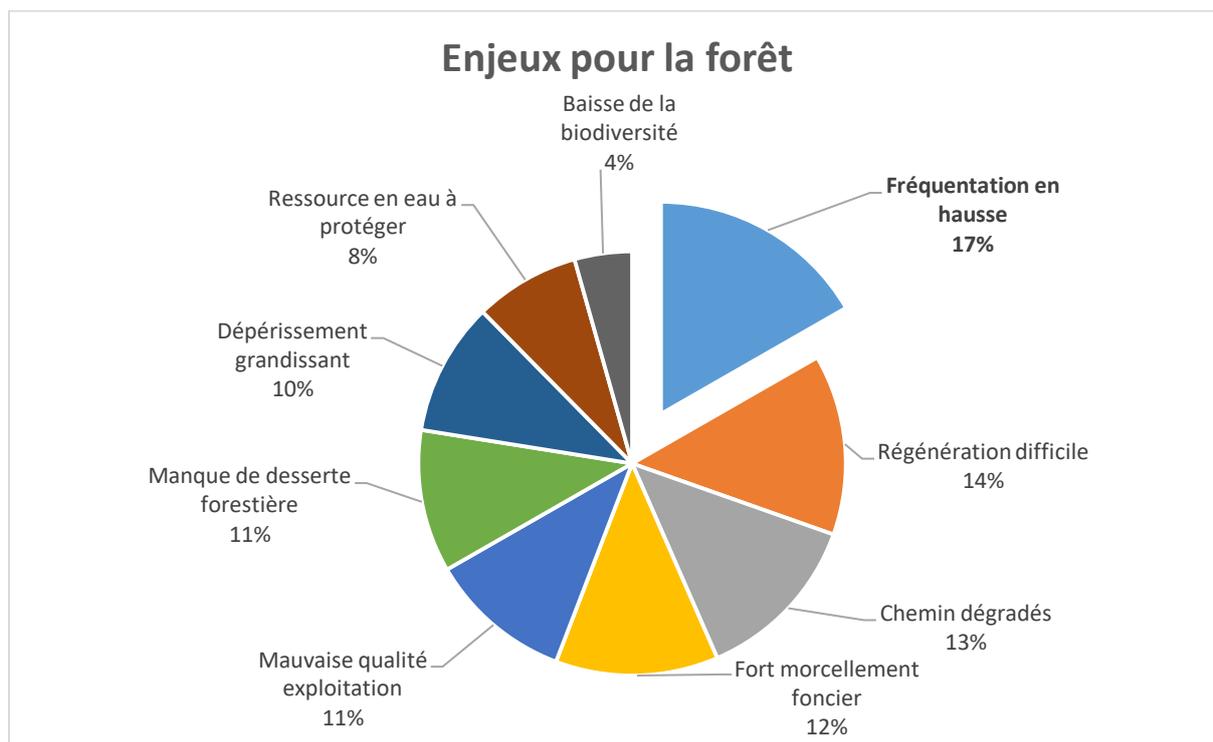
Axes de la CFT 2015-2020	Pertinence	Efficacité
<p><b>Axe 1 : Mieux mobiliser la ressource bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 actions prévues / 7 engagées</li> <li>- Actions pertinentes et répondant aux enjeux de territoire : desserte, foncier et ETF</li> <li>- Un manque sur l'aspect exploitation par câble et sur la connaissance des entreprises de la filière</li> </ul>	Très pertinent	Assez efficace
<p><b>Axe 2 : Promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 13 actions prévues / 13 engagées</li> <li>- Actions : eau et la forêt, conciliation production et biodiversité/paysage, renouvellement des forêts, valorisation du patrimoine forestier</li> <li>- Des actions qui ce sont réorientées (équipements limitant l'impact sur la qualité de l'eau) (dégâts de gibiers)</li> <li>- Des actions nouvelles sur le changement climatique</li> </ul>	Assez pertinent	Assez efficace
<p><b>Axe 3 : Valoriser durablement la ressource en bois local</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 actions prévues / 8 engagées</li> <li>- Action phare: obtention de l'AOC</li> <li>- Une part prépondérante des actions pour le bois construction, et peu de chose sur le bois énergie</li> </ul>	Très pertinent	Très efficace
<p><b>Axe 4 : Valoriser, transmettre et échanger une identité forestière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 actions prévues / 5 engagées</li> <li>- De nombreuses actions de sensibilisation qui ont toutes très bien fonctionnées et doivent perdurer (Vis ma vie, Marteloscope, formations...)</li> <li>- Une action non réalisée sur les loisirs motorisés et VTT</li> </ul>	Très pertinent	Assez efficace
<p><b>Axe 5 : Mettre en place une gouvernance adaptée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs postes sur la thématique</li> <li>- Une animation que l'on retrouve dans les différents axes</li> <li>- Être plus assidu dans la réalisation annuelle des commissions forêt et une présentation de l'avancement des actions</li> </ul>	Très pertinent	Très efficace

# Concertation





## Résultats de l'enquête



## Liste participants

Nom	Prénom	Organismes/communes/entreprise	Questionnaire	Ateliers/webinaire
Barbian	Stéphanie	chartreuse élevage	x	
Benezeth	Michel	St Joseph de rivière		x
Berlioux	Valentin	COFOR38		x
Besson	PATRICK	Entremont le vieux	x	
Besson	Jean-Luc	Entremont le vieux		x
Boucherle	François-Xavier	Entre-Deux-Guiers		x
Bourhis	Fabien	PNRC		x
Breyton	Stéphanie	Entremont le Vieux	x	x
Buffet	Gilbert	Saint thibaud de couz	x	
Buisson	Lucile	COFOR73		x
Carollo	Rémi	FDC38		x
Chauvin	Christophe	GRENE / FNE	x	
Chavand	Christelle	St Christophe la Grotte		x
Coulon	André	Catananche Cartusienne		x
Dambuyant	Alexis	CIBC/architecte	x	x
Davesne	Jeanne-Véronique	CIBC	x	x
De Montal	Hugues	le Sappey		x
Debroize	Norbert	ONF38		x
Delcambre	Philippe	Saint-Egrève	x	
Depinois	Marc	Mont-Saint-Martin	x	x
D'Herbomez provost	Sophie	FNE38		x
Fauges	Christian	Nances	x	
Fuhr	Marc	INRAE	x	
Gaillard	Sébastien	Merlas		x
Gallin	Didier	ASA/Entreprise bois		x
Gautour	Marie-Noëlle	Amis du Parc		x
Gavend	Mathieu	PNRC		x
Gironde-Ducher	Maud	Office National des Forêts	x	
Grandperrin	Denis	Merlas	x	
Grimot	Rolland	Catananche Cartusienne		x
Guigue	Gilbert	PNRC		x
Gusmeroli	Stéphane	Saint Pierre de Chartreuse	x	
Heyrman	Emmanuel	CC Cœur de Chartreuse	x	
Jabouille Lemercier	Véronique	CNPF	x	
Joud	Didier	CD38 - Service patrimoine naturel	x	
Juglair	Bruno	COFORET	x	
Kilani	Saliha	La Bauche		x
Labrude	Evelyne	La Bauche		x
Lamidieu	Eric	Coublevie	x	
Lardic	Lionel	Cartusiana Burea Montagne Chartreuse	x	
Lasio	Cécile	St Pierre de Chartreuse		x
Lenfant	Anne	Entremont le vieux	x	
Loisel	Luc	Monsatère		x
Lopez-Pinot	Dominique	Cen Isère	x	
Machon	Martine	St Joseph de rivière		x

Nom	Prénom	Organismes/communes/entreprise	Questionnaire	Ateliers/webinaire
Masson	franck	franck Masson	x	
Matz	Camille	CAPV		x
Menu	Francis	Corbel		x
Michalet	Bernard	Provezieux/PNRC	x	x
Michalet	Jacques	GSC38		x
Monet	Jean-Luc	St Baldoph		x
Monin	Michelle	La Sure en Chartreuse		x
Montagnat	Bruno	GSC38/CIBC/St Pierre de Chartreuse		x
Montagnat	Dominique	ST Pierre d'Entremont38		x
Muraz	sylvaine	MURAZ Sylvaine	x	
Neyroud	Christelle	Plateau des petites roches		x
Novelli	Marie Odile	Meylan	x	
Oliot	Virginie	Office de Tourisme Coeur de Chartreuse	x	
Ougier	Sylvain	CRPF		x
PARES	Elise	Elise Parès - Expert Forestier	x	
Pelhate	Olivier	Entremont le vieux		x
Penet	Jean-Yves	CAPV		x
Perez	Bastien	Plateau des petites roches		x
Pivard	Alexis	FRC AuRA	x	
PLATEL	Anne	Voreppe	x	
Plubier	Eric	Attignat-Oncin		x
Putot	Eric	La Bauche		x
Rabatel	Didier	CIBC/scierie		x
Raymond	Albert	UFP38	x	
Riaille	Axelle	CD38		x
Rigaud-Modelin	Patrick	Saint Jean de Couz	x	
Robert	Marc Jean	CD73		x
Roche	Michel	ASA FDC		x
Saclier	Valérie	Chapareillan		x
Sarter	Jean-Claude	St Laurent du pont		x
Sauvage	Hélène	Grand Chambéry		x
sebbar	nathalie	Sarcenas	x	x
Servais	Pascal	ST Pierre d'Entremont38		x
Seurat	Sylvain	le Sappey en Chartreuse	x	x
Soliveres	Raphaël	ONF73		x
Sorret	Bruno	Barraux		x
Suchier	Nicolas	St Joseph de rivière		x
Tissot	Wilfried	Saint Pierre d'Entremont	x	
Tissot	Wilfried	Saint Pierre d'Entremont		x
Vellard	Jean-François	Vimines	x	x
Veuillet	Pascal	artiste de chartreuse		x
Viallet	Bruno	UFP CHARTREUSE 73	x	
Wolf	Corine	Vimines		x

# **Plan d'actions 2021-2026**

Objectifs	Actions	Acteurs potentiels
<b>AXE 1 - ASSURER LA MOBILISATION DE LA RESSOURCE BOIS DE MANIERE COHERENTE ET RESPECTUEUSE</b>		
<b>1-Maintenir et consolider le réseau de desserte forestière</b>	1-Poursuivre la création et la consolidation des réseaux de dessertes structurantes	Collectivités, ONF, Cofor, GSC38 , UFP73, ASA, CRPF, Coforet, experts et gestionnaires
<b>2-Limiter l'impact des exploitations forestières</b>	2-Renforcer la sécurité des chantiers et accompagner les ETF locaux	Fibois, MSA, ONF, gestionnaires, ETF, PNRC
	3-Maintenir le bon état des chemins ruraux et communaux	CA, CRPF, PNRC, Cofor, ONF, Collectivités, exploitants et ETF Fibois
	4-Tenir compte des aménités dans l'exploitation forestière	ETF, CRPF, FNE, LPO, ONF, Fibois, DDT
<b>AXE 2- PROMOUVOIR UNE GESTION MULTIFONCTIONNELLE DES FORETS</b>		
<b>3-Regrouper pour favoriser une gestion forestière durable</b>	5-Agir sur l'acquisition foncière et le regroupement des parcelles	Collectivités, PNR, SAFER COFOR,
<b>4-Mettre en œuvre une gestion forestière adaptée aux enjeux écologiques et paysagers</b>	6-Faciliter le regroupement de la gestion	CRPF, GSC38, UFP73, CA
	7-Sensibiliser et inciter les propriétaires aux principes de gestion forestière durable	CRPF, ONF, Chambre d'agriculture, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC
<b>5-Intégrer le changement climatique dans la gestion forestière</b>	8-Accompagner la gestion forestière produisant des bois de qualité en feuillus	CRPF, CA, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC
	9-Innover dans le renouvellement de l'aménagement de la forêt domaniale	ONF, PNRC, CoPil forêt d'exception

	10-Suivre et valoriser la biodiversité ordinaire et remarquable de la forêt et les patrimoines	FNE, LPO, Catananche cartusienne, ATCG, Grand Chambéry, Métro, ONF, Forêt d'Exception, CD38, DRAC, collectivités
	11-Agir sur la sylviculture et le choix des essences dans un contexte de changement climatique	ONF, CRPF, PNR, COFOR, collectivités, DDT Conseil scientifique et plate-forme environnement, forêt d'exception, INRAE,
<b>6-Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique</b>	12-Suivre les populations d'ongulés et leur impact sur la flore	OGFH, FDC, ONF (Forêt d'exception), CA, CRPF, DDT, COFOR
<b>AXE 3-RENFORCER LA FILIERE BOIS ET VALORISER LE BOIS LOCAL</b>		
<b>7-Développer et structurer l'AOC Bois de Chartreuse</b>	13-Améliorer la capacité à fournir des Bois AOC et la valorisation des sciages	CIBC, PNR, EPCI, ONF, Fibois
	14-Améliorer la communication sur les bois AOC	CIBC, PNR, COFOR, BDA, Fibois Aura
<b>8-Développer le bois énergie</b>	15-Aider à la création de chaufferies collectives ou de réseaux de chaleur	Collectivités, COFOR, AGEDEN, ASDER
	16-Poursuivre la structuration de l'approvisionnement en bois énergie local et de qualité	PNR, COFOR, Fibois, Gd Chambéry, Grenoble Métropole
<b>9-Aider la filière bois à se développer et s'adapter</b>	17-Agir auprès des prescripteurs et accompagner le développement d'actions sur l'habitat	Fibois, PNR, architectes, CAUE, collectivités, CIBC, ENSA
	18-Améliorer la valorisation de certaines essences	CIBC, scieurs, Fibois, la passion du bois, PNR
<b>AXE 4-VALORISER, TRANSMETTRE ET ECHANGER UNE IDENTITE FORESTIERE</b>		
	19-Renforcer les contrôles et rappels de la réglementation auprès des usagers	COFOR, ONF, RN, OFB, PNR

<b>10-Organiser l'accueil dans les lieux fréquentés et favoriser le dialogue</b>	20-Apporter des solutions aux conflits ponctuels entre les pratiquants et les forestiers	CoPil forêt d'exception, PNRC, ONF, Offices du Tourisme,
<b>11-Sensibiliser et informer sur la filière bois et la gestion forestière</b>	21-Mieux expliquer la gestion et l'exploitation forestière aux usagers, scolaires et professionnels	Offices du Tourisme, PNR, COFOR, Fibois, ONF, CIBC, GSC38, UFP73,Collectivités, forêt d'exception
	22-Mieux expliquer la filière bois et ses rôles / intérêts au grand public	Fibois, CIBC, CD38, ONF, COFOR, Forêt d'exception
	23-Améliorer l'information auprès des usagers de la forêt sur le terrain et sur les réseaux	Offices du Tourisme, ONF, CIBC, Collectivités, PNRC, COFOR, Forêt d'exception
<b>12-Sensibiliser aux enjeux du renouvellement de la forêt</b>	24-Communiquer sur le changement climatique et anticiper les potentielles crises	CRPF, ONF, COFOR, DDT, GSC38, UFP73
	25-Communiquer et sensibiliser à la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique	OGFH, FDC, ONF, CRPF, PNRC, COFOR

## CFT Chartreuse 2021-2026

Enjeux /Axes	Objectifs	Fiche Action	Priorité	Actions	Charte parc	Acteurs potentiels
<b>1</b> Assurer la mobilisation de la ressource bois de manière cohérente et respectueuse	Maintenir et consolider le réseau de desserte forestière	n°1	++	<b>1-Poursuivre la création et le maintien en état des réseaux de dessertes structurantes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animer la création de nouveaux projets de dessertes structurants pour l'accès à la ressource et la création de nouvelles zones de stockage/tri, notamment pour les lots feuillus ; accompagner l'intégration paysagère et environnementale des projets</li> <li>– Former les élus au besoin/rôle de dessertes et promouvoir l'intérêt de nouvelles desserte/équipements et l'entretien des existantes dans les zones de production</li> <li>– Schéma de mobilisation : aider les élus et gestionnaires à prioriser des forêts nécessitant une amélioration de l'accès ; favoriser la prise en compte des équipements forestiers existants et à créer dans les documents d'urbanisme ; formaliser les enjeux incendie</li> <li>– Participer auprès des collectivités à l'amélioration de la cohérence de circulation des grumiers</li> </ul>	1.1.2. 1.4.1.	Collectivités, ONF, Cofor, GSC38 , UFP73, ASA, CRPF, CIBC, Coforet, experts et gestionnaires
		n°2	+++	<b>2-Renforcer la sécurité des chantiers et accompagner les ETF locaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre à disposition des professionnels (exploitants, gestionnaires) un outil d'information sur les chantiers forestiers à destination des communes, voire du grand public</li> <li>– Proposer et accompagner la mise en place d'itinéraires pédestres alternatifs lors des chantiers</li> <li>– Accompagner des réunions d'information et de formation aux règles de sécurité pour les entreprises et les usagers ; former et appuyer l'accueil de nouveaux professionnels pour conforter la filière amont</li> <li>– Diffuser une charte de qualité des chantiers auprès des opérateurs intervenant en FD</li> </ul>	2.2.2. 3.4.1.	Fibois, MSA, ONF, gestionnaires , ETF, PNRC, direction du travail, DDT
			++	<b>3-Maintenir le bon état des chemins ruraux et communaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Proposer des outils aux communes leur permettant d'être mieux informées des chantiers d'exploitation ayant lieu sur leur territoire ; les informer sur la réglementation</li> <li>– Inciter les professionnels à déclarer leur chantier aux communes en s'appuyant sur la déclaration d'ouverture de chantier (inspection du travail) ;</li> <li>– Organiser les états des lieux de voirie en lien avec les élus locaux en se basant sur une meilleure connaissance du réseau et du statut des chemins ; rappeler les bonnes pratiques</li> </ul>	1.1.1. 3.4.1.	Chambre d'agriculture, CRPF, PNRC, Cofor, ONF, Collectivités, exploitants et ETF, Fibois
			++	<b>4-Tenir compte des aménités dans l'exploitation forestière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser une concertation des services « eau » et « forêt » des collectivités afin de convenir de modes de gestion protecteurs autour des captages.</li> <li>– Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la prise en compte de la flore protégée et des paysages dans les exploitations</li> <li>– Associer les ETF/exploitants et propriétaires à prise en compte des services rendus par la forêt</li> <li>– Suivre l'évolution des coupes rases sur le massif et sensibiliser les propriétaires pour les limiter</li> </ul>	1.1.2. 1.2.2.	ETF, CRPF, FNE, LPO, ONF, Fibois, DDT, collectivités

Enjeux /Axes	Objectifs	Fiche Action	Priorité	Actions	Charte parc	Acteurs potentiels
<b>2</b> Promouvoir une gestion multi-fonctionnelle des forêts	Regrouper pour favoriser une gestion forestière durable	n°3	++	<b>5-Agir sur l'acquisition foncière et le regroupement des parcelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre l'animation de la bourse foncière et assurer une veille foncière ciblée sur quelques secteurs à enjeux (captage d'eau...) ; aider sur les actes notariés/actes administratifs</li> <li>– Accompagner la maîtrise du foncier par la collectivité en agissant sur les biens vacants et sans maître ; être en veille sur les possibilités de portage foncier en forêt</li> <li>– Promouvoir les outils fonciers existant (Droit de préférence, Bourse foncière, ECIF ...)</li> </ul>	1.4.1. 2.4.2.	CRPF, Collectivités, PNR, SAFER COFOR, GSC38, UFP73
			++	<b>6-Faciliter le regroupement de la gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Accompagner le regroupement de gestion via les PSG collectifs et la création/animation d'ASLGF, groupements forestiers...</li> <li>– Tester des actions citoyennes (groupements forestiers participatifs) pour impliquer les habitants dans la gestion durable sur leur massif</li> <li>– Inciter les coupes ou martelage collectives encadrées par des professionnels de la gestion</li> </ul>	2.1.2. 1.4.1.	CRPF, GSC38, UFP73, Chambre d'agriculture
	Mettre en œuvre une gestion forestière adaptée aux enjeux écologiques et paysagers	n°4	+++	<b>7-Sensibiliser et inciter les propriétaires aux principes de gestion forestière durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre la communication auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques (faune et flore protégées, paysage ...) et inciter à s'engager dans des documents de gestion durable ; informer sur la gestion spécifique dans les périmètres de captages d'eau et valoriser le rôle de la forêt sur les cours d'eau et la ressource, sensibiliser à l'AOC</li> <li>– Aider et mettre en valeur l'intérêt de la gestion et les modes de gestion durables et vertueux</li> </ul>	1.2.1. 1.2.2.	CRPF, ONF, CA, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC, CIBC, gestionnaires
			++	<b>8-Accompagner la gestion forestière produisant des bois de qualité en feuillus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mieux connaître la ressource feuillue et sa qualité</li> <li>– Sensibiliser les sylviculteurs sur les possibilités de valorisation du hêtre, du frêne, de l'érable notamment dans les zones impactées par les effets du changement climatique</li> </ul>	1.4.1. 3.2.1.	CRPF, CA, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC
			++	<b>9-Innover dans le renouvellement de l'aménagement de la forêt domaniale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Assurer un monitoring de la forêt domaniale par télédétection (LIDAR, satellites...) et des inventaires et études spécifiques : avifaune - chiroptères, ...</li> <li>– Intégrer des éléments de suivi du bois mort, des arbres habitats, des zones non exploitées</li> <li>– Assurer une démarche de concertation exemplaire intégrant la société civile et servir de « laboratoire pour la gestion des forêts du massif »</li> </ul>	1.2.1. 1.4.1.	ONF, PNRC, CoPil forêt d'exception

Enjeux /Axes	Objectifs	Fiche Action	Priorité	Actions	Charte parc	Acteurs potentiels
<b>2</b> Promouvoir une gestion multi-fonctionnelle des forêts			+++	<b>10-Suivre et valoriser la biodiversité ordinaire et remarquable de la forêt et les patrimoines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Agir sur les lisières forestières : identifier les secteurs à enjeux (paysagers, forestier, agricoles, de protection), réaliser des chantiers expérimentaux ; maintenir des milieux ouverts(alpages)</li> <li>– Appuyer l'installation de truffières dans les zones adaptées, promouvoir leur rôle/biodiversité</li> <li>– Valoriser le patrimoine vivant (arbre remarquable par ex)</li> <li>– Mieux connaître et préserver le patrimoine historique : utiliser le LIDAR dans les diagnostics archéologiques ; réhabiliter ponts historiques sur le Guiers-mort et le petit patrimoine</li> <li>– Développer la connaissance sur les forêts matures et leur connectivité ; Sensibiliser les propriétaires forestiers aux îlots de sénescence et à la forêt en libre évolution</li> <li>– Réaliser la 2<sup>ème</sup> campagne du diagnostic biodiversité des forêts de Chartreuse</li> </ul>	1.2.1. <b>2.2.1.</b> (2.4.1)	FNE, LPO, Catananche, ATCG, Grand Chambéry, Métro, ONF, copil Forêt d'Exception, CD38, DRAC, collectivités, CEN
	Intégrer le changement climatique dans la gestion forestière	n°5	+++	<b>11-Agir sur la sylviculture et le choix des essences dans un contexte de changement climatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animer un groupe de travail dédié à l'échange et au partage d'expérience sur la thématique</li> <li>– Mettre à disposition des élus et des propriétaires des informations objectives sur le choix des essences et les mélanges possibles ; valoriser les outils de diagnostic climatique type Bioclimsol</li> <li>– Tester des essences nouvelles sur des zones bien précises en s'appuyant sur des protocoles scientifiques ; laisser des zones de libre évolution dans les différents contextes forestiers</li> <li>– Mener des campagnes d'information pour rassurer sur l'avenir du sapin ; tester sa résistance au changement climatique selon les situations</li> <li>– Participer au suivi des expérimentations (plantations d'essences autochtones ou allochtones) mutualisé avec les PNR voisins (Bauges, Vercors) en se basant sur l'existant</li> <li>– Améliorer l'accompagnement à la plantation et à la diversification via des dispositifs comme Sylv'ACCTES ; valoriser la sylviculture limitant les effets du changement climatique (mélange, diversité strates et âge, bois mort ...)</li> </ul>	1.4.1. <b>3.2.1.</b>	ONF, CRPF, PNR, COFOR, collectivités, Conseil scientifique et plateforme environnement du Parc, copil forêt d'exception, INRAE, DDT
	Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique	n°6	++	<b>12-Suivre les populations d'ongulés et leur impact sur la flore afin de rétablir l'équilibre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer la connaissance des populations d'ongulés et des dégâts : Poursuivre et développer les diagnostics sur les populations d'ongulés, les dégâts sur la régénération et les plantations en forêt publique et privée (fiche constat, ICE, suivi martelage) ; Mesurer les effets du changement climatique (connaissance) sur les ongulés ;</li> <li>– Adapter les plans de chasse pour limiter la consommation par les ongulés ; mettre en place des actions démonstratives sur l'amélioration de la capacité d'accueil</li> </ul>	<b>1.4.1.</b>	OGFH, FDC, ONF (Forêt d'exception), CA, CRPF, DDT, COFOR

Enjeux /Axes	Objectifs	Fiche Action	Priorité	Actions	Charte parc	Acteurs potentiels
<b>3</b> <b>Renforcer la filière bois et valoriser le bois local</b>	<b>Développer et structurer l'AOC Bois de Chartreuse</b>	<b>n°7</b>	<b>+++</b>	<b>13-Améliorer la capacité à fournir des Bois AOC et la valorisation des sciages</b> – Structurer l'appro des bois ronds « AOC » en scierie et les stocks de sciages secs labellisés – Rédiger les fiches FDES du Bois de Chartreuse, développer l'AOC en favorisant son appropriation par les tous les acteurs – Accompagner les entreprises de la 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>nde</sup> transformation dans leurs projets (investissement, innovation, organisation ...)	<b>1.4.1.</b> <b>1.4.2.</b>	CIBC, PNRC, EPCI, ONF, Fibois, opérateurs de l'AOC
			<b>+++</b>	<b>14-Améliorer la communication sur les bois AOC</b> – Mettre en valeur l'usage des singularités caractéristiques des Bois de Chartreuse ; mettre en place un plan « marketing » sur le sapin massif – Communiquer auprès du grand public, élus et professionnels sur la qualité de la filière AOC : manifestations festives pour une plus grande visibilité des atouts du bois de chartreuse – Sensibiliser les propriétaires forestiers AOC (orienter sa communication sur gestion durable, gestion plus résiliente/résistante face aux changements). – Communiquer sur l'AOC en ciblant mieux les publics, notamment les commissions d'urbanismes et les élus prescripteurs ; valoriser/favoriser la qualité environnementale de l'AOC	<b>1.1.1.</b> <b>1.4.1.</b>	CIBC, PNRC, COFOR, BDA, Fibois Aura, Collectivités, CAUE, EPCI
	<b>Aider la filière bois à se développer et s'adapter</b>	<b>n°8</b>	<b>+++</b>	<b>15-Agir auprès des prescripteurs et accompagner le développement d'actions sur l'habitat</b> – Aider à l'expérimentation de projets d'habitat partagés avec des communes ; aider les projets visant à intégrer l'ensemble de la filière (foncier, construction, sciage, exploitant ...) du même type que la SCIC Bois du Grésivaudan valorisant le Bois de Chartreuse; – Améliorer la connaissance du réseau des architectes « bois » ; valoriser la formation « bois » de certains architectes ; regrouper des entreprises de la construction bois pour la formation et la rénovation – Poursuivre et développer les aides aux bâtiments en Bois de Chartreuse (agricole, touristique)	<b>2.1.1.</b> <b>3.5.1.</b>	Fibois, PNR, architectes, CAUE, collectivités, CIBC, ENSA
			<b>+++</b>	<b>16-Améliorer la valorisation de certaines essences</b> – Être en veille sur les projets de transformation de feuillus et les accompagner ; sensibiliser les transformateurs sur les possibilités de valorisation et tester les capacités de sciage de nouvelles essences – Former à reconnaître les qualités sur le feuillus et élargir la culture « bois » des prescripteurs – Améliorer l'image du sapin : favoriser la réalisation d'exemple de bâtiments en sapin ; participer à l'amélioration du séchage – Accompagner la trésorerie nécessaire à la gestion des stocks (cf. CD73), notamment dans le cadre de contrats d'approvisionnement	<b>1.4.1.</b> <b>3.2.1.</b>	CIBC, scieurs, Fibois, la passion du bois, PNRC

				<ul style="list-style-type: none"> <li>–mettre en place une bourse au bois pour les artistes (tournage et ébénisterie) ;</li> <li>Réaliser des études de marchés pour mieux cerner les besoins des menuisiers (tri, liste de débits adaptés) et des charpentiers (séchage)</li> </ul>		
	<b>Développer le bois énergie</b>	<b>n°9</b>	<b>+</b>	<b>17-Aider à la création de chaufferies collectives ou de réseaux de chaleur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>–Améliorer l'appui aux élus en diffusant l'information sur les aides pour le chauffage auprès des communes ; communiquer sur le volet « carbone » auprès des élus ;</li> <li>–Aider les actions sur les petites chaufferies (ex action commune CCCC+CAPV)</li> </ul>	<b>2.3.2.</b> <b>3.1.2.</b>	Collectivités, COFOR, AGEDEN, ASDER
			<b>+</b>	<b>18-Poursuivre la structuration de l'approvisionnement en bois énergie local et de qualité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>–Valoriser le bois bûche et participer à l'amélioration de sa qualité (séchage, usage)</li> <li>–Poursuivre le développement de la filière de production locale de bois énergie (plaquettes, granulés) pour alimenter des chaufferies locales communales et aussi les (grosses) chaufferies des agglomérations voisines, dans une logique de circuits courts</li> </ul>	<b>3.1.2.</b>	PNR, COFOR, Fibois, Gd Chambéry, Grenoble Métropole
<b>4</b> Valoriser transmettre et échanger une	<b>Organiser l'accueil dans les lieux fréquentés et favoriser le dialogue</b>	<b>n°10</b>	<b>+</b>	<b>19-Renforcer les contrôles et rappels de la réglementation auprès des usagers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>–Tester des modes de présence sur le terrain (type garde champêtre, services civiques) pour faire de la médiation sur les chemins mais également pour communiquer sur différentes thématiques forestières (gestion, filière bois, biodiversité)...</li> <li>–Organiser des opérations « coup de poing » mutuelles entre ONF, Réserves, Gendarmerie, OFB ; mesurer et observer la fréquentation</li> </ul>	<b>2.1.2.</b> <b>2.2.2.</b>	COFOR, ONF, RN, OFB, PNRC, OT
			<b>++</b>	<b>20-Apporter des solutions aux conflits ponctuels entre les pratiquants et les forestiers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>–S'impliquer dans la démarche « chartreuse en partage » : mettre en réseau les acteurs concernés grâce à une instance de concertation pour encadrer les manifestations sportives ; inviter les personnes relais (encadrants, fédérations, AMM ...) à des sorties « Vis ma vie »</li> <li>–Porter des actions concertées sur l'usage des chemins : en se basant sur le réseau PDIPR et le statut des chemins, formaliser les usages liés aux activités de pleine nature (VTT, randonneurs...)</li> </ul>	<b>1.4.1.</b> <b>2.2.2.</b>	Forêt d'exception, PNRC, ONF, Offices du Tourisme,
	<b>Sensibiliser et informer sur la filière bois et la gestion forestière</b>	<b>n°11</b>	<b>+++</b>	<b>21-Mieux expliquer la gestion et l'exploitation forestière aux usagers, scolaires et professionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>–Créer et disposer des panneaux pédagogiques aux abords des chantiers (nombre de m3 de bois, stockage du carbone, débouchés des bois...) et expliquer le rôle des dessertes</li> <li>–Continuer les événements de découverte comme les « Vis ma vie de bûcheron »</li> <li>–Véhiculer des messages auprès des écoles en s'appuyant sur des outils pédagogiques</li> <li>–Développer un kit de communication pour tous les publics (technique, sensoriel, culturel...)</li> <li>–Organiser et participer à des événements festifs, culturels et/ou artistique (forestivités ...)</li> <li>–Informer sur l'importance de la gestion forestière vis-à-vis du stockage du carbone</li> </ul>	<b>1.4.1.</b> <b>2.3.1.</b>	OT, PNR, COFOR, Fibois, ONF, CIBC, GSC38, UFP73, Collectivités, forêt d'exception, artistes de chartreuse

identité forestière			+++	<b>22-Mieux expliquer la filière bois et ses rôles / intérêts au grand public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en place un « Vis ma vie de scieur »</li> <li>– Poursuivre les « vis ma vie d'artisan bois AOC »</li> <li>– Organiser et participer à des évènements , culturels et/ou artistique (forestivités ...)</li> <li>– Informer sur l'importance de privilégier le bois d'œuvre dans un contexte de changement climatique et de lutte contre les gaz à effet de serre</li> <li>– Participer à la promotion des métiers de la filière bois (ETF notamment)</li> </ul>	1.4.1. 3.5.2.	Fibois, CIBC, CD38, ONF, COFOR, Forêt d'exception, artistes de Chartreuse
			+++	<b>23-Améliorer l'information auprès des usagers de la forêt sur le terrain et sur les réseaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre à disposition des informations générales sur les points stratégiques de départ (propriétaire, nécessité de coupes, besoin de dessertes, AOC...)</li> <li>– Améliorer et renforcer la signalétique (panneaux, barrières même non fermées)</li> <li>– Informer <i>via</i> les bons canaux de diffusion (réseaux sociaux, bulletins municipaux ...) les pratiquants sur les impacts des sports sur les chemins et la forêt</li> <li>– Améliorer l'accueil sur les sites et les sentiers, dans le cadre du schéma d'accueil de la forêt, tout en préservant les milieux ; créer des espaces d'exposition (maison du parc, OT ...)</li> </ul>	2.2.2. 3.4.1.	Offices du Tourisme, ONF, CIBC, Collectivités, PNR, COFOR, Forêt d'exception
Sensibiliser aux enjeux du renouvellement de la forêt	n°12	++	<b>24-Communiquer sur le changement climatique et anticiper les potentielles crises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Se préparer à la crise via les retours d'expérience et se concerter sur un type d'organisation pour gérer les pénuries possibles ou des volumes importants mis sur le marché brutalement</li> <li>– Surveiller les surfaces forestières mises en coupe afin d'informer les propriétaires (voire les exploitants) dans les zones surexploitées et en situation de risque climatique</li> <li>– Communiquer, former de manière participative sur le changement climatique afin d'informer les propriétaires forestiers/habitants/élus</li> <li>– Anticiper de possibles crises dues au changement climatique en communiquant notamment sur l'importance d'éviter les coupes fortes qui peuvent aggraver les dépérissements ; sensibiliser les propriétaires forestiers à travers les outils en place (bourse foncière par ex)</li> </ul>	3.2.1.	CRPF, ONF, COFOR, DDT, GSC38, UFP73, DRAAF (plan tempête)	
		++	<b>25-Communiquer et sensibiliser à la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Communiquer et échanger régulièrement sur les données mesurées et les évolutions</li> <li>– Sensibiliser le grand public et les élus sur la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique</li> <li>– Suivre et mettre en valeur les expérimentations (enclos-exclos, Sites d'avenir, FD...)</li> </ul>	1.4.1.	OGFH, FDC, ONF, CRPF, PNR, COFOR	

## Fiche - Action n° 1. Maintenir et consolider le réseau de desserte forestière

### Axe 1 - Assurer la mobilisation de la ressource bois de manière cohérente et respectueuse

**Contexte :**

Des massifs forestiers pas toujours bien desservis : fortes pentes, précipitations abondantes et sols souvent peu porteurs. Des projets de desserte long à aboutir : opposition de certains propriétaires, imprévus techniques, foncier difficile, animations parfois en pointillé ...

**Enjeux :**

- Structurer un réseau de desserte (pistes, routes, dépôts) concerté et justifié par le potentiel ressource et le réseau existant ;
- conforter l'animation et le suivi des projets de dessertes collectifs ainsi que des structures de regroupement ;
- Améliorer le dialogue entre les socio-professionnels, les élus et forestiers

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage et partenaires	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Poursuivre la création et le maintien en état des réseaux de dessertes structurantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer la création de nouveaux projets de dessertes structurants pour l'accès à la ressource et la création de nouvelles zones de stockage/tri, notamment pour les lots feuillus ; accompagner l'intégration paysagère et environnementale des projets</li> <li>- Former les élus au besoin/rôle de dessertes et promouvoir l'intérêt de nouvelles dessertes/équipements et l'entretien des existantes dans les zones de production</li> <li>- Schéma de mobilisation : aider les élus et gestionnaires à prioriser des forêts nécessitant une amélioration de l'accès ; favoriser la prise en compte des équipements forestiers existants et à créer dans les documents d'urbanisme ; formaliser les enjeux incendie</li> <li>- Participer auprès des collectivités à l'amélioration de la cohérence de circulation des grumiers</li> </ul>	2021-2026	CRPF, COFOR, ONF, PNR, Collectivités, GSC38, UFP73, ASA, CIBC, Coforet, experts et gestionnaires	++	Nombre de projets de desserte animés

## Fiche - Action n° 2. Limiter l'impact des exploitations forestières

### Axe 1 - Assurer la mobilisation de la ressource bois de manière cohérente et respectueuse

**Contexte :**

Des massifs forestiers pas toujours bien desservis : fortes pentes, précipitations abondantes et sols souvent peu porteurs. Des projets de desserte long à aboutir : opposition de certains propriétaires, imprévus techniques, foncier difficile, animations parfois en pointillé ...

**Enjeux :**

- Structurer un réseau de desserte (pistes, routes, dépôts) concerté et justifié par le potentiel ressource et le réseau existant ;
- Conforter l'animation et le suivi des projets de dessertes collectifs ainsi que des structures de regroupement ;
- Améliorer le dialogue entre les socio-professionnels, les élus et forestiers

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage et partenaires	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Renforcer la sécurité des chantiers et accompagner les ETF locaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre à disposition des professionnels (exploitants, gestionnaires) un outil d'information sur les chantiers forestiers à destination des communes, voire du grand public</li> <li>– Proposer/accompagner la mise en place d'itinéraires pédestres alternatifs lors des chantiers</li> <li>– Accompagner des réunions d'information et de formation aux règles de sécurité pour les entreprises et les usagers ; former et appuyer l'accueil de nouveaux professionnels pour conforter la filière amont</li> <li>– Diffuser une charte de qualité des chantiers auprès des opérateurs intervenant en FD</li> </ul>	2022-2026	Fibois, MSA, ONF, Gestionnaires, ETF, PNRG, direction du travail, DDT	+++	Nombre d'outils créés afin de limiter l'impact de l'exploitation forestière
<p><b>Maintenir le bon état des chemins ruraux et communaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Proposer des outils aux communes leur permettant d'être mieux informées des chantiers d'exploitation ayant lieu sur leur territoire ; les informer sur la réglementation</li> <li>– Inciter les professionnels à déclarer leur chantier aux communes en s'appuyant sur la déclaration d'ouverture de chantier (inspection du travail) ;</li> <li>– Organiser les états des lieux de voirie avec les élus locaux</li> </ul> <p>connaissance du réseau et du statut des chemins ; rappeler les bonnes pratiques</p>	2023-2026	PNRG, Chambre d'agriculture, CRPF, Fibois, Cofor, ONF, Collectivités, exploitants et ETF,	++	
<p><b>Tenir compte des aménités dans l'exploitation forestière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser une concertation des services « eau » et « forêt » des collectivités afin de convenir de modes de gestion protecteurs autour des captages.</li> <li>– Sensibiliser les gestionnaires/propriétaires forestiers à la prise en compte de la flore protégée et des paysages dans les exploitations</li> <li>– Associer les ETF/exploitants/propriétaires à prise en compte des services rendus par la forêt</li> <li>– Suivre l'évolution des coupes rases sur le massif et sensibiliser les propriétaires</li> </ul>	2021-2026	ETF, CRPF, FNE, LPO, ONF, Fibois, DDT, collectivités	++	

## Fiche - Action n° 3. Regrouper pour favoriser une gestion forestière durable

### Axe 2 - Promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts

**Contexte :**

Une forêt de montagne aux rôles multiples (production bois, préservation qualité de l'eau, limitation érosion et chute de blocs ...). Une gestion forestière adaptée pour le maintien de ces fonctions mais remis en question par les effets du changement climatique et le morcellement foncier.

**Enjeux :**

- Préserver les modes de gestion adaptés à la forêt de montagne
- Intégrer les effets du changement climatique dans les pratiques de gestion
- Valoriser les rôles de la forêt

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Agir sur l'acquisition foncière et le regroupement des parcelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'animation de la bourse foncière et assurer une veille foncière ciblée sur quelques secteurs à enjeux (captage d'eau...); aider sur les actes notariés/actes administratifs</li> <li>- Accompagner la maîtrise du foncier par la collectivité en agissant sur les biens vacants et sans maître ; être en veille sur les possibilités de portage foncier en forêt</li> <li>- Promouvoir les outils fonciers existant (Droit de préférence, Bourse foncière, ECIF ...)</li> </ul>	2021-2026	Collectivités, ONF, Cofor, GSC38 , UFP73, ASA, CRPF, CIBC, Coforet, experts et gestionnaires	++	Nombre de parcelles et surfaces concernées par les actions foncières et le regroupement
<p><b>Faciliter le regroupement de la gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le regroupement de gestion via les PSG collectifs et la création/animation d'ASLGF, groupements forestiers...</li> <li>- Tester des actions citoyennes (groupements forestiers participatifs) pour impliquer les habitants dans la gestion durable sur leur massif</li> <li>- Inciter les coupes ou martelage collectives encadrées par des professionnels de la gestion</li> </ul>	2021-2026	CRPF, GSC38, UFP73, Chambre d'agriculture	++	

## Fiche - Action n° 4. Mettre en œuvre une gestion forestière adaptée aux enjeux écologiques et paysagers

### Axe 2 - Promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts

**Contexte :**

Une forêt de montagne aux rôles multiples (production bois, préservation qualité de l'eau, limitation érosion et chute de blocs ...). Une gestion forestière adaptée pour le maintien de ces fonctions mais remis en question par les effets du changement climatique et le morcellement foncier.

**Enjeux :**

- Préserver les modes de gestion adaptés à la forêt de montagne
- Intégrer les effets du changement climatique dans les pratiques de gestion
- Valoriser les rôles de la forêt

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Sensibiliser et inciter les propriétaires aux principes de gestion forestière durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la communication auprès des propriétaires privés sur les bonnes pratiques (faune et flore protégées, paysage ...) et inciter à s'engager dans des documents de gestion durable ; informer sur la gestion spécifique dans les périmètres de captages d'eau et valoriser le rôle de la forêt sur les cours d'eau et la ressource, sensibiliser à l'AOC</li> <li>- Aider et mettre en valeur l'intérêt de la gestion et les modes de gestion durables et vertueux</li> </ul>	2021-2026	CRPF, ONF, CA, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC, CIBC, gestionnaires	+++	Nombre de propriétaires et surfaces forestière mettant en œuvre une gestion forestière adaptée
<p><b>Accompagner la gestion forestière produisant des bois de qualité en feuillus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux connaître la ressource feuillue et sa qualité</li> <li>- Sensibiliser les sylviculteurs sur les possibilités de valorisation du hêtre, du frêne, de l'érable notamment dans les zones impactées par les effets du changement climatique</li> </ul>	2021-2026	CRPF, CA, GSC38, UFP73, Fibois, PNRC	++	
<p><b>Innover dans le renouvellement de l'aménagement de la forêt domaniale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un monitoring de la forêt domaniale par télédétection (LIDAR, satellites...) et des inventaires et études spécifiques : avifaune - chiroptères, ...</li> <li>- Intégrer des éléments de suivi du bois mort, des arbres habitats, des zones non exploitées</li> <li>- Assurer une démarche de concertation exemplaire intégrant la société civile et servir de « laboratoire pour la gestion des forêts du massif »</li> </ul>	2022-2023	ONF, PNRC, CoPil forêt d'exception	++	

## Fiche - Action n° 5. Intégrer le changement climatique dans la gestion forestière

### Axe 2 - Promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts

**Contexte :**

Une forêt de montagne aux rôles multiples (production bois, préservation qualité de l'eau, limitation érosion et chute de blocs ...). Une gestion forestière adaptée pour le maintien de ces fonctions mais remis en question par les effets du changement climatique et le morcellement foncier.

**Enjeux :**

- Préserver les modes de gestion adaptés à la forêt de montagne
- Intégrer les effets du changement climatique dans les pratiques de gestion
- Valoriser les rôles de la forêt

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage et partenaires	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Agir sur la sylviculture et le choix des essences dans un contexte de changement climatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer un groupe de travail dédié à l'échange et au partage d'expérience sur la thématique</li> <li>- Mettre à disposition des élus et des propriétaires des informations objectives sur le choix des essences et les mélanges possibles ; valoriser les outils de diagnostic climatique type Bioclimsol</li> <li>- Tester des essences nouvelles sur des zones bien précises en s'appuyant sur des protocoles scientifiques ; laisser des zones de libre évolution dans les différents contextes forestiers</li> <li>- Mener des campagnes d'information pour rassurer sur l'avenir du sapin ; tester sa résistance au changement climatique selon les situations</li> <li>- Participer au suivi des expérimentations (plantations d'essences autochtones ou allochtones) mutualisé avec les PNR voisins (Bauges, Vercors) en se basant sur l'existant</li> <li>- Améliorer l'accompagnement à la plantation et à la diversification via des dispositifs comme Sylv'ACCTES ; valoriser la sylviculture limitant les effets du changement climatique (mélange, diversité strates et âge, bois mort ...)</li> </ul>	2021-2026	PNRC, ONF, CRPF, COFOR, collectivités, Conseil scientifique et plate-forme environnement du Parc, copil forêt d'exception, INRAE, DDT	+++	Surface forestière impactée par les outils dédiés à l'adaptation au changement climatique

## Fiche - Action n° 6. Améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique

### Axe 2 - Promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts

**Contexte :**

Une forêt de montagne aux rôles multiples (production bois, préservation qualité de l'eau, limitation érosion et chute de blocs ...). Une gestion forestière adaptée pour le maintien de ces fonctions mais remis en question par les effets du changement climatique et le morcellement foncier.

**Enjeux :**

- Préserver les modes de gestion adaptés à la forêt de montagne
- Intégrer les effets du changement climatique dans les pratiques de gestion
- Valoriser les rôles de la forêt

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage et partenaires	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Suivre les populations d'ongulés et leur impact sur la flore afin de rétablir l'équilibre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance des populations d'ongulés et des dégâts : Poursuivre et développer les diagnostics sur les populations d'ongulés, les dégâts sur la régénération et les plantations en forêt publique et privée (fiche constat, ICE, suivi martelage) ; Mesurer les effets du changement climatique (connaissance) sur les ongulés ;</li> <li>- Adapter les plans de chasse pour limiter la consommation par les ongulés ; mettre en place des actions démonstratives sur l'amélioration de la capacité d'accueil</li> </ul>	2021-2026	OGFH, FDC, ONF (Forêt d'exception), CA, CRPF, DDT, COFOR	++	Evolution des indicateurs de suivi des populations d'ongulés

## Fiche - Action n° 7. Développer et structurer l'AOC Bois de Chartreuse

### Axe 3 - Renforcer la filière bois et valoriser le bois local

**Contexte :**

Une filière bois dynamique avec une identité forte matérialisée par l'AOC Bois de Chartreuse. Une première transformation encore présente sur le territoire mais fragile. Des bassins de consommation en bois d'œuvre et énergie proche et une demande en forte hausse.

**Enjeux :**

- Consolider l'AOC Bois de Chartreuse pour en assurer la pérennité
- Maintenir la compétitivité des scieries et constructeurs bois du territoire
- Assurer un développement du bois énergie durable et adapté aux capacités du territoire

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Améliorer la capacité à fournir des Bois AOC et la valorisation des sciages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer l'approvisionnement des bois ronds « AOC » en scierie et les stocks de sciages secs labellisés</li> <li>- Rédiger les fiches FDES du Bois de Chartreuse, développer l'AOC en favorisant son appropriation par les tous les acteurs</li> <li>- Accompagner les entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation dans leurs projets (investissement, innovation, organisation ...)</li> </ul>	2021-2026	CIBC, PNR, EPCI, ONF, Fibois, opérateurs de l'AOC	+++	Surfaces forestière opératrices de l'AOC Bois de Chartreuse et volumes produits
<p><b>Améliorer la communication sur les bois AOC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en valeur l'usage des singularités caractéristiques des Bois de Chartreuse ; mettre en place un plan « marketing » sur le sapin massif</li> <li>- Communiquer auprès du grand public, élus et professionnels sur la qualité de la filière AOC : manifestations festives pour une plus grande visibilité des atouts du bois de chartreuse</li> <li>- Sensibiliser les propriétaires forestiers AOC (orienter sa communication sur gestion durable, gestion plus résiliente/résistante face aux changements).</li> <li>- Communiquer sur l'AOC en ciblant mieux les publics, notamment les commissions d'urbanismes et les élus prescripteurs ; valoriser/favoriser la qualité environnementale de l'AOC</li> </ul>	2021-2026	CIBC, PNR, COFOR, BDA, Fibois Aura, Collectivités, CAUE, EPCI	+++	

## Fiche - Action n° 8. Aider la filière bois à se développer et s'adapter

### Axe 3 - Renforcer la filière bois et valoriser le bois local

**Contexte :**

Une filière bois dynamique avec une identité forte matérialisée par l'AOC Bois de Chartreuse. Une première transformation encore présente sur le territoire mais fragile. Des bassins de consommation en bois d'œuvre et énergie proche et une demande en forte hausse.

**Enjeux :**

- Consolider l'AOC Bois de Chartreuse pour en assurer la pérennité
- Maintenir la compétitivité des scieries et constructeurs bois du territoire dans un contexte de transition (écologique, climatique, énergétique...)
- Assurer un développement du bois énergie durable et adapté aux capacités du territoire

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Améliorer la capacité à fournir des Bois AOC et la valorisation des sciages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer l'appro des bois ronds « AOC » en scierie et les stocks de sciages secs labellisés</li> <li>- Rédiger les fiches FDES du Bois de Chartreuse, développer l'AOC en favorisant son appropriation par les tous les acteurs</li> <li>- Accompagner les entreprises de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation dans leurs projets (investissement, innovation, organisation ...)</li> </ul>	2021-2026	CIBC, PNR, EPCI, ONF, Fibois, opérateurs de l'AOC	+++	Nombre d'entreprises de la filière bois ayant investi dans leur développement
<p><b>Améliorer la communication sur les bois AOC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en valeur l'usage des singularités caractéristiques des Bois de Chartreuse ; mettre en place un plan « marketing » sur le sapin massif</li> <li>- Communiquer auprès du grand public, élus et professionnels sur la qualité de la filière AOC : manifestations festives pour une plus grande visibilité des atouts du bois de chartreuse</li> <li>- Sensibiliser les propriétaires forestiers AOC (orienter sa communication sur gestion durable, gestion plus résiliente/résistante face aux changements).</li> <li>- Communiquer sur l'AOC en ciblant mieux les publics, notamment les commissions d'urbanismes et les élus prescripteurs ; valoriser/favoriser la qualité environnementale de l'AOC</li> </ul>	2021-2026	CIBC, PNR, COFOR, BDA, Fibois Aura, Collectivités, CAUE, EPCI	+++	

## Fiche - Action n° 9. Développer le bois énergie

### Axe 3 - Renforcer la filière bois et valoriser le bois local

**Contexte :**

Une filière bois dynamique avec une identité forte matérialisée par l'AOC Bois de Chartreuse. Une première transformation encore présente sur le territoire mais fragile. Des bassins de consommation en bois d'œuvre et énergie proche et une demande en forte hausse.

**Enjeux :**

- Consolider l'AOC Bois de Chartreuse pour en assurer la pérennité
- Maintenir la compétitivité des scieries et constructeurs bois du territoire dans un contexte de transition (écologique, climatique, énergétique...)
- Assurer un développement du bois énergie durable et adapté aux capacités du territoire

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Aider à la création de chaufferies collectives ou de réseaux de chaleur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'appui aux élus en diffusant l'information sur les aides pour le chauffage auprès des communes ; communiquer sur le volet « carbone » auprès des élus ;</li> <li>- Aider les actions sur les petites chaufferies (ex action commune CCCC+CAPV)</li> </ul>	2021-2026	Collectivités, COFOR, AGEDEN, ASDER	+	Nombre de projets bois énergie accompagnés
<p><b>Poursuivre la structuration de l'approvisionnement en bois énergie local et de qualité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser le bois bûche et participer à l'amélioration de sa qualité (séchage, usage)</li> <li>- Poursuivre le développement de la filière de production locale de bois énergie (plaquettes, granulés) pour alimenter des chaufferies locales communales et aussi les (grosses) chaufferies des agglos voisines, dans une logique de circuits courts</li> </ul>	2021-2026	PNR, COFOR, Fibois, Gd Chambéry, Grenoble Métropole	+	

## Fiche - Action n° 10. Organiser l'accueil dans les lieux fréquentés et favoriser le dialogue

### Axe 4 - Valoriser transmettre et échanger une identité forestière

**Contexte :**

Un massif forestier soumis à une forte pression en matière de fréquentation du fait de la proximité de grands pôles urbains. Des sites emblématiques de la Chartreuse la plupart du temps intégrés dans des espaces forestiers.

**Enjeux :**

- Préserver les paysages et le cadre de vie
- Organiser et canaliser la fréquentation pour limiter les conflits d'usage
- Sensibiliser et informer le grand public sur la forêt et son renouvellement

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Renforcer les contrôles et rappels de la réglementation auprès des usagers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester des modes de présence sur le terrain (type garde champêtre, services civiques) pour faire de la médiation sur les chemins mais également pour communiquer sur différentes thématiques forestières (gestion, filière bois, biodiversité)...</li> <li>- Organiser des opérations « coup de poing » mutuelles entre ONF, Réserves, Gendarmerie, OFB ; mesurer et observer la fréquentation</li> </ul>	2022-2026	COFOR, ONF, RN, OFB, PNR, OT	+	Nombre d'actions dédiées à l'accueil en forêt
<p><b>Apporter des solutions aux conflits ponctuels entre les pratiquants et les forestiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'impliquer dans la démarche « chartreuse en partage » : mettre en réseau les acteurs concernés grâce à une instance de concertation pour encadrer les manifestations sportives ; inviter les personnes relais (encadrants, fédérations, AMM ...) à des sorties « Vis ma vie »</li> <li>- Porter des actions concertées sur l'usage des chemins : en se basant sur le réseau PDIPR et le statut des chemins, formaliser les usages liés aux activités de pleine nature (VTT, randonneurs...)</li> </ul>	2021-2026	Forêt d'exception, PNR, ONF, Offices du Tourisme	++	

## Fiche - Action n° 11. Sensibiliser et informer sur la filière bois et la gestion forestière

### Axe 4 - Valoriser transmettre et échanger une identité forestière

**Contexte :**

Un massif forestier soumis à une forte pression en matière de fréquentation du fait de la proximité de grands pôles urbains. Des sites emblématiques de la Chartreuse la plupart du temps intégrés dans des espaces forestiers.

**Enjeux :**

- Préserver les paysages et le cadre de vie
- Organiser et canaliser la fréquentation pour limiter les conflits d'usage
- Sensibiliser et informer le grand public sur la forêt et son renouvellement

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Mieux expliquer la gestion et l'exploitation forestière aux usagers, scolaires et professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer et disposer des panneaux pédagogiques aux abords des chantiers (nombre de m3 de bois, stockage du carbone, débouchés des bois...) et expliquer le rôle des dessertes</li> <li>- Continuer les événements de découverte comme les « Vis ma vie de bûcheron »</li> <li>- Véhiculer des messages auprès des écoles en s'appuyant sur des outils pédagogiques</li> <li>- Développer un kit de communication pour tous les publics</li> <li>- Organiser et participer à des événements festifs, culturels et/ou artistique</li> <li>- Informer sur l'importance de la gestion forestière vis-à-vis du stockage du carbone</li> </ul>	2021-2026	OT, PNR, COFOR, Fibois, ONF, CIBC, GSC38, UFP73, Collectivités, forêt d'exception, artistes de chartreuse	+++	Nombre d'actions de sensibilisation à la filière bois et à la forêt
<p><b>Mieux expliquer la filière bois et ses rôles / intérêts au grand public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tester un « Vis ma vie de scieur » et poursuivre les « vis ma vie d'artisan bois AOC »</li> <li>- Organiser et participer à des événements , culturels et/ou artistique</li> <li>- Informer sur l'importance de privilégier le bois d'œuvre dans un contexte de changement climatique et de lutte contre les gaz à effet de serre</li> <li>- Participer à la promotion des métiers de la filière bois (ETF notamment)</li> </ul>	2021-2026	Fibois, CIBC, CD38, ONF, COFOR, Forêt d'exception, artistes de Chartreuse	+++	
<p><b>Améliorer l'information auprès des usagers de la forêt sur le terrain et sur les réseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition des informations générales sur les points stratégiques de départ (propriétaire, nécessité de coupes, besoin de dessertes, AOC...)</li> <li>- Améliorer et renforcer la signalétique (panneaux, barrières même non fermées)</li> <li>- Informer via les bons canaux de diffusion (réseaux sociaux, bulletins municipaux ...) les pratiquants sur les impacts des sports sur les chemins et la forêt</li> <li>- Améliorer l'accueil sur les sites et les sentiers, dans le cadre du schéma d'accueil de la forêt, tout en préservant les milieux ; créer des espaces d'exposition (parc, OT ...)</li> </ul>	2021-2026	Offices du Tourisme, ONF, CIBC, Collectivités, PNR, COFOR, Forêt d'exception	+++	

## Fiche - Action n° 12. Sensibiliser aux enjeux du renouvellement de la forêt

### Axe 4 - Valoriser transmettre et échanger une identité forestière

**Contexte :**

Un massif forestier soumis à une forte pression en matière de fréquentation du fait de la proximité de grands pôles urbains. Des sites emblématiques de la Chartreuse la plupart du temps intégrés dans des espaces forestiers.

**Enjeux :**

- Préserver les paysages et le cadre de vie
- Organiser et canaliser la fréquentation pour limiter les conflits d'usage
- Sensibiliser et informer le grand public sur la forêt et son renouvellement

Détail des actions prévues	Planning	Maître d'ouvrage (MO) et partenaires (P)	Priorité	Indicateur de résultats
<p><b>Communiquer sur le changement climatique et anticiper les potentielles crises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se préparer à la crise via les retours d'expérience et se concerter sur un type d'organisation pour gérer les pénuries possibles ou des volumes importants mis sur le marché brutalement</li> <li>- Surveiller les surfaces forestières mises en coupe afin d'informer les propriétaires (voire les exploitants) dans les zones surexploitées et en situation de risque climatique</li> <li>- Communiquer, former de manière participative sur le changement climatique afin d'informer les propriétaires forestiers/habitants/élus</li> <li>- Anticiper de possibles crises dues au changement climatique en communiquant notamment sur l'importance d'éviter les coupes fortes qui peuvent aggraver les dépérissements ; sensibiliser les propriétaires forestiers à travers les outils en place (bourse foncière par ex)</li> </ul>	2021-2026	CRPF, ONF, COFOR, DDT, GSC38, UFP73, DRAAF (plan tempête)	++	Nombre d'actions de sensibilisation au changement climatique
<p><b>Communiquer et sensibiliser à la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer et échanger régulièrement sur les données mesurées et les évolutions</li> <li>- Sensibiliser le grand public et les élus sur la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique</li> <li>- Suivre et mettre en valeur les expérimentations (enclos-exclos, Sites d'avenir, FD...)</li> </ul>	2021-2026	OGFH, FDC, ONF, CRPF, PNRC, COFOR	++	

# **CFT Chartreuse**

## **Gouvernance**

### **2021-2026**

## Principaux partenaires techniques impliqués dans les actions de la CFT

Axes	1		2				3			4		
Fiche action	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
 Parc naturel régional de Chartreuse												
 Office National des Forêts												
 Centre National de la Propriété Forestière												
 Chambre Agriculture												
 Comité Interprofessionnel Bois de Chartreuse												
 Fibois 38												
 Communes Forestières Isère												
 Communes Forestières Savoie												
 Groupement Sylviculteur Chartreuse Isère												
 UFP73 – section Chartreuse												

## Principaux partenaires techniques et financiers associés aux actions de la CFT

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grenoble Alpes métropole</li> <li>- Communauté de Communes du Grésivaudan</li> <li>- Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais</li> <li>- Communauté de Communes Cœur de Chartreuse</li> <li>- Grand Chambéry</li> <li>- Communauté de Communes Cœur de Savoie</li> <li>- Communes du Parc</li> <li>- CD38</li> <li>- CD73</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CR AURA</li> <li>- Coforêt</li> <li>- Sylv'acctes</li> <li>- Fédération des Chasseurs d'Isère</li> <li>- INRAE</li> <li>- LPO</li> <li>- FNE</li> <li>- DDT 38/73</li> <li>- SAFER</li> <li>- Fibois 73/74</li> </ul> |
|--|--|

## Schéma de Gouvernance

